

Communiqué de presse
Paris, le 13 septembre 2011

Des œufs illégaux au 1^{er} janvier 2012 ? CIWF tire la sonnette d'alarme

A compter du 1^{er} janvier 2012, les cages dites « conventionnelles » seront interdites en Europe, au profit des cages « aménagées ». A quelques semaines de cette échéance, la mise en place en France de la directive européenne 1999/74/CE adoptée pourtant depuis 1999, soulève encore des doutes quant à son application effective.

Plus de 6 millions de poules pondeuses toujours en cages « conventionnelles »

Selon un rapport projectif de la Commission européenne, la mise aux normes des élevages de poules pondeuses en France ne sera pas complète lors de l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} janvier 2012. En effet, il est estimé que 6,1 millions de poules pondeuses françaises seront encore dans des cages « conventionnelles » à cette date et les œufs issus de ces élevages seront donc illégaux. Il est essentiel que les pouvoirs publics prennent les mesures nécessaires afin que la filière soit complètement aux normes à la date buttoir du 1^{er} janvier 2012.

Les cages aménagées : une amélioration mais pas une solution

Même si elles offrent une légère amélioration des conditions de vie des poules pondeuses les cages dites « aménagées » sont encore loin de répondre complètement à leurs besoins. L'espace à la disposition des animaux demeure largement insuffisant : 750 cm² contre 550 cm² pour une cage nue, soit l'équivalent de la surface d'une carte postale en plus par poule comparée aux cages conventionnelles. Les élevages en cages (conventionnelles ou aménagées) ne permettent pas aux poules pondeuses d'exprimer leurs comportements naturels comme elles pourraient le faire dans un élevage au sol ou en plein air. D'ailleurs, le consommateur ne s'y trompe pas, et privilégie de plus en plus les œufs issus d'élevages alternatifs, dont les ventes sont en plein essor alors qu'elles reculent pour les œufs issus de poules en cages.

Des Trophées pour valoriser les démarches de progrès en bien-être animal dans l'agroalimentaire

Si CIWF encourage les consommateurs à se tourner vers les œufs alternatifs, elle soutient aussi les politiques ambitieuses des entreprises et collectivités qui s'engagent à s'approvisionner ou à produire exclusivement des œufs ou ovoproduits issus d'élevages de plein air ou au sol en leur remettant, depuis 2007, ses « **Trophées des Œufs d'Or** ».

La prochaine cérémonie de remise des Trophées **Bien-être Animal** aura lieu **le 20 octobre 2011** à la Tour Eiffel.

CIWF en bref

Créée en 1967 par un éleveur britannique en réaction à l'intensification de l'élevage, **CIWF** est aujourd'hui reconnue comme l'ONG internationale de référence dédiée au bien-être animal. **CIWF** a pour mission d'encourager les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux de rente, de proposer des alternatives à l'élevage intensif viables et durables et de ce fait promouvoir une agriculture respectueuse des animaux, des hommes et de la planète.

CIWF développe son activité en France en s'installant dans de nouveaux locaux à Paris et en renforçant son équipe par la nomination de Léopoldine Charbonneaux comme Directrice de **CIWF** France.

Pour plus d'informations : www.ciwf.fr

Contact presse – Agence YESwecan

Marion Avranche – m.avranche@yeswecan-pr.eu

Tél : 01 41 34 02 20 – Port : 06 89 81 46 25